

C A N A D A

COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI

No : 150-05-003502-087

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU  
QUÉBEC

requérant

c.

DANY PICHÉ

intimé

**INTERROGATOIRE APRÈS DÉFENSE  
DE LA PART DU REQUÉRANT**

**LE 19 FÉVRIER 2009**

**TÉMOIN : DANY PICHÉ**

COMPARUTIONS :

Me STÉPHANIE LISA ROBERTS  
Me LEANDRO ISAI STEINMANDER  
procureurs du requérant  
V/d : Métis 3-1

Me DANIEL CÔTÉ  
procureur de l'intimé  
V/d : CD-202

M. Jean-René Tremblay  
Représentant de l'Association

---

**Piché Olivier Benoit**

**sténographes officiels**

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1  
tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

150-05-003502-087

19 février 2009

- 2 -

**I N D E X**

**DANY PICHÉ**

Interrogé (Me Steinmander et Me Roberts) . . . . . 3

- - - - -

**LISTE DES PIÈCES**

PG-1 : Carte . . . . . 30

- - - - -

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

- - - - -

**8 H 20 - DÉBUT DE L'INTERROGATOIRE**

- - - - -

L'an deux mille neuf, le dix-neuvième jour du mois de février, a comparu :

**M. DANY PICHÉ;**

LEQUEL, après avoir affirmé solennellement de dire la vérité, dépose et dit :

**LE STÉNOGRAPHE :**

Q. Alors, monsieur, je peux avoir votre nom, s'il vous plaît?

R. Dany Piché.

Q. Votre adresse?

R. 521, rue des Bains, Saint-Honoré.

Q. Fonction, occupation?

R. Je suis propriétaire d'une entreprise, frigoriste.

Q. Merci.

**INTERROGÉ PAR Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**

procureur du requérant :

Q. Monsieur Piché, votre date de naissance, c'est le...?

R. Huit (8) janvier soixante-seize (76).

Q. Janvier soixante-seize (76).

Bonjour. Je m'appelle Leandro Steinmander, c'est pour les fins de l'enregistrement.

- 1 R. Oui.
- 2 Q. Nous sommes ici dans le cadre d'un litige  
3 concernant un emplacement ou un camp de chasse...
- 4 R. Oui.
- 5 Q. ... situé dans une partie non divisée du Canton de  
6 Chastelain, Lac François...
- 7 R. Hum hum.
- 8 Q. ... et dont les coordonnées sont plus amplement  
9 décrites au paragraphe 3 de notre requête en  
10 éviction. Je représente le Procureur général du  
11 Québec au droit du ministère des Ressources  
12 naturelles et de la Faune. Monsieur Piché, vous  
13 avez contesté cette procédure...
- 14 R. Oui.
- 15 Q. ... au moyen d'une défense qui, essentiellement,  
16 allègue que vous êtes là dans l'exercice d'un  
17 droit...
- 18 R. Hum hum.
- 19 Q. ... dans l'exercice de vos droits ancestraux, plus  
20 particulièrement métis. Est-ce que vous avez  
21 quelque chose à ajouter à cette...
- 22 R. Non.
- 23 Q. ... défense? Parfait. Vous êtes né en janvier  
24 soixante-seize (76) et vous l'avez dit à monsieur  
25 le sténographe, répétez-moi le lieu de naissance?

- 1 R. Le lieu de naissance, c'était à Canton Tremblay.
- 2 Q. Canton Tremblay. Quel...
- 3 R. Chicoutimi.
- 4 Q. O.K. Vous êtes né à Chicoutimi?
- 5 R. Oui, à Chicoutimi.
- 6 Q. O.K. Et vous résidez actuellement à Chicoutimi?
- 7 R. Saint-Honoré. C'est en banlieue de Chicoutimi.
- 8 Q. Saint-Honoré au nord? Saint-Honoré, près de
- 9 Saint-David-de-Falardeau?
- 10 R. Oui, exactement.
- 11 Q. O.K. Votre enfance, vous l'avez passé où?
- 12 R. C'était à Valin, à Canton Tremblay, c'est sur le
- 13 bord de la Rivière Saguenay, entre Saint-Fulgence
- 14 et Chicoutimi.
- 15 Q. Entre Saint-Fulgence et Chicoutimi Nord?
- 16 R. Oui, exactement.
- 17 Q. O.K. Comment s'appelle ce...?
- 18 R. Valin.
- 19 Q. Valin?
- 20 R. Oui.
- 21 Q. Et c'est là le lieu de résidence de vos parents?
- 22 R. Oui.
- 23 Q. Et vous avez toujours habité là jusqu'à ce que
- 24 vous avez quitté le domicile des parents?
- 25 R. Exactement.

- 1 Q. O.K. Alors, de Valin, vous êtes allé vous  
2 installer tout de suite à...  
3 R. À Saint-Honoré.  
4 Q. ... à Saint-Honoré?  
5 R. Oui.  
6 Q. O.K. Êtes-vous marié?  
7 R. Non, conjoint de fait.  
8 Q. O.K. Avez-vous des enfants?  
9 R. Oui, deux (2).  
10 Q. Deux (2) enfants.  
11 R. Deux (2).  
12 Q. De quel âge?  
13 R. Huit (8) ans puis six (6) ans.  
14 Q. Parfait. Et dites-moi, votre père, c'est bien  
15 Marcel Piché?  
16 R. Oui.  
17 Q. Et quelle est la profession de monsieur Marcel  
18 Piché?  
19 R. Il était livreur de liqueurs chez Pepsi, c'est  
20 un... il était sur la livraison.  
21 Q. Et son lieu de travail, c'était où? Quand il  
22 allait chercher la marchandise à distribuer,  
23 c'était où?  
24 R. Où est-ce qu'il allait la distribuer ou...?  
25 Q. Où est-ce qu'il allait la prendre pour ensuite la

- 1           distribuer?
- 2   R.       Il allait la prendre sur la bâtisse à côté ici,
- 3           là, 1800, Talbot.
- 4   Q.       À Chicoutimi?
- 5   R.       Oui.
- 6   Q.       O.K. C'était un distributeur autorisé de la...?
- 7   R.       Non, il était employé par la compagnie, avec les
- 8           camions de la compagnie, il n'avait pas sa
- 9           propre...
- 10   Q.       O.K. Il était à salaire?
- 11   R.       Oui, exactement.
- 12   Q.       Était-il syndiqué?
- 13   R.       Oui.
- 14   Q.       Est-ce que madame Lise Boudreau, votre mère, avait
- 15           une profession?
- 16   R.       Oui. Ma mère était infirmière, puis quand je suis
- 17           venu au monde, elle a arrêté sa profession pour
- 18           m'élever.
- 19   Q.       O.K. Avez-vous des frères et soeurs?
- 20   R.       Un frère.
- 21   Q.       Plus âgé?
- 22   R.       Plus jeune.
- 23   Q.       Plus jeune. O.K. Et peut-être que vous vous
- 24           souvenez, peut-être qu'on vous en a parlé, les
- 25           parents de Marcel Piché, Lucien et Marie-Louise...

- 1 R. Oui.
- 2 Q. ... est-ce que vous savez d'où est-ce qu'ils  
3 étaient originaires?
- 4 R. De Valin, mon grand-père, puis...
- 5 Q. O.K.
- 6 R. ... ma grand-mère, de Saint-Fulgence.
- 7 Q. Parfait. Leur occupation?
- 8 R. Mon grand-père avait des camions de sable, il  
9 avait de la machinerie pour de l'excavation, puis  
10 ma grand-mère, elle, elle était à la maison.
- 11 Q. O.K. Quand le grand-père avait de la machinerie,  
12 est-ce qu'il faisait l'excavation lui-même ou...
- 13 R. Oui.
- 14 Q. ... il était concessionnaire de...?
- 15 R. Non non non non, il faisait de l'excavation avec  
16 ses garçons.
- 17 Q. Entrepreneur en excavation?
- 18 R. Oui.
- 19 Q. Est-ce que Marcel Piché en a fait un métier aussi?
- 20 R. Non. Il n'a jamais travaillé avec son père.
- 21 Q. O.K. Et plus loin que ça, j'imagine que vous  
22 n'avez pas de souvenir?
- 23 R. Oui.
- 24 Q. Racontez-moi.
- 25 R. Bien, les souvenirs que j'ai, plus loin que mon



1 grand-père, mon arrière-grand-père Henri, lui, il  
2 habitait à côté de chez mes parents, il vivait,  
3 mettons, à trois (3) maisons de mes parents. Lui,  
4 il avait... -- bien, je l'ai connu à la retraite,  
5 il était tout le temps à la maison -- lui, il  
6 avait des chevaux, j'ai des souvenirs d'aller avec  
7 lui dans ses écuries pour aller soigner ses  
8 chevaux puis faire des promenades.

9 Q. Est-ce qu'on parle, là, de monsieur Honoré Piché?

10 R. Oui, exactement.

11 Q. Vous dites Henri Piché?

12 R. Oui, on l'appelait Henri.

13 Q. Le père de Lucien?

14 R. Exactement.

15 Q. Et vous l'avez connu?

16 R. Oui.

17 Q. O.K. Et savez-vous d'où est-ce qu'il était natif?

18 R. Lui, non, plus loin que ça... natif, non, je ne  
19 sais pas d'où est-ce que lui venait.

20 Q. Et pourquoi il avait des chevaux?

21 R. Lui, c'était pour la promenade puis pour aller sur  
22 ses terres à bois puis pour cultiver ses champs.

23 Q. O.K. Est-ce qu'il y a une différence entre la  
24 terre à bois et les champs?

25 R. Ah bien, lui, il avait des champs pour nourrir ses

- 1           chevaux, puis en arrière de ça, plus loin, bien  
2           ça, c'était ses terres à bois.
- 3    Q.    O.K. Et les chevaux, il en avait assez nombreux  
4           pour les louer, pour les...
- 5    R.    Non.
- 6    Q.    ... utiliser dans...?
- 7    R.    Pour les louer, non. Il en avait trois (3).
- 8    Q.    C'était pour lui?
- 9    R.    Oui.
- 10   Q.   O.K. Donc, on ne peut pas dire que c'était un  
11           fermier, on peut dire que...
- 12   R.    C'était...
- 13   Q.    ... c'était quelqu'un qui avait une terre et...
- 14   R.    Oui, il était plus bûcheron, si on veut. Il  
15           faisait plus de bois que fermier, là.
- 16   Q.    O.K. Donc, plus loin que ça...
- 17   R.    Non.
- 18   Q.    ... vous vous rappelez?
- 19   R.    Non. Plus loin que ça, non.
- 20   Q.    Et quel est l'ancêtre, selon vous ou selon ce  
21           qu'on vous a raconté, le premier Métis dans la...?
- 22   R.    Ça, c'était la femme à Henri, Blanche.
- 23   Q.    La femme...
- 24   R.    Blanche Blackburn.
- 25   Q.    Blanche Blackburn?

- 1 R. Oui. Ça, c'était la femme à mon  
2 arrière-grand-père.
- 3 Q. Exact. Et Blanche Blackburn, d'après le tableau  
4 que vous nous avez fourni aujourd'hui, se marie  
5 avec Henri, que je le vois dans le tableau, nommé  
6 Honoré...
- 7 R. Hum hum.
- 8 Q. ... en mil neuf cent vingt-trois (1923), à  
9 Saint... à Chicoutimi...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. ... Nord? Et comment vous avez appris qu'elle  
12 était Métisse?
- 13 R. Ça, c'est mon père puis mon grand-père qui m'en  
14 ont toujours parlé, que ma grand-mère descendait  
15 de l'Indien, avait une descendance indienne, mon  
16 arrière-grand-mère.
- 17 Q. Que l'arrière-grand-mère avait de la descendance  
18 indienne?
- 19 R. Oui. Puis ça, depuis qu'on est jeune, mon père me  
20 l'a toujours dit : «On a de la descendance  
21 indienne, ton arrière-grand-mère, sa lignée,  
22 c'était des Indiens.» Ça, je l'ai tout le temps  
23 su.
- 24 Q. Et ceux qui n'étaient pas des Indiens, qu'est-ce  
25 qu'ils étaient?

- 1 R. Ceux qui... votre question veut dire...?
- 2 Q. Honoré Piché, Henri Piché a marié quelqu'un qui  
3 avait de la descendance indienne?
- 4 R. Oui.
- 5 Q. Lui, il était quoi?
- 6 R. Il était blanc.
- 7 Q. O.K. Et vous personnellement, qu'est-ce qui vous  
8 fait dire que vous êtes un Métis?
- 9 R. Bien, c'est dans mes agissements. Moi, je suis  
10 quelqu'un qui aime le bois, que j'ai besoin du  
11 bois, je ne suis pas capable rester en ville,  
12 mes... aussitôt que je n'ai rien à faire, je me  
13 cherche de quoi par rapport à aller dans la  
14 nature. J'ai tout le temps eu des camps. Depuis  
15 qu'on est jeune que moi puis mes amis d'enfance du  
16 voisinage, on a tout le temps tout le temps eu un  
17 camp dans le bois, ça, depuis qu'on a l'âge que  
18 nos parents nous laissent aller... bien, malgré  
19 qu'à six (6) ans, on avait un camp à vingt (20)  
20 pieds de la maison. Après ça, ça a éloigné  
21 jusqu'au temps que... on a tout le temps eu un  
22 camp, tout le temps tout le temps tout le temps,  
23 moi, Marc puis Jean-François un petit peu plus  
24 tard, parce que moi puis Marc, on était voisin  
25 bien proche, puis ça a été des... on jouait

1           justement à ça, là, on va se faire un camp  
2           d'indien, puis c'était tout le temps des tentes en  
3           branches d'épinette, puis ça a tout le temps été  
4           de même, puis là, bien encore aujourd'hui, on a un  
5           camp ensemble, puis j'ai besoin du bois. La pêche,  
6           manger du poisson frais, il n'y a rien de  
7           meilleur, puis c'est ça, moi, je suis tout le  
8           temps dans le bois.

9    Q.    Qui vous a appris à aller dans le bois?

10   R.    Bien, mes grands-parents puis mes parents, parce  
11           que mes grands-parents ont tout le temps eu des  
12           chalets aussi sur leur terre à bois, parce qu'eux  
13           autres avaient des terres à bois, puis mon  
14           grand-père bûchait, puis il y avait des camps sur  
15           le bord de la Rivière Valin...

16   Q.    Hum hum.

17   R.    ... ça fait qu'on allait bûcher, puis on allait à  
18           la pêche, puis c'était sur le bord de sa rivière.  
19           Puis après ça, bien mon père, lui, du plus bas  
20           souvenir que je me souviens, il va à la chasse.  
21           Lui, ça fait trente-cinq (35) ans qu'il va à la  
22           chasse, puis à toutes les années, il part trois  
23           (3) semaines à la chasse, puis quand j'ai eu l'âge  
24           d'y aller, mettons vers sept (7), huit (8) ans,  
25           là, j'ai commencé à y aller avec, puis il m'a tout

1           montré, là, comment mettre des collets, comment  
2           écouter, puis les places, les bons endroits pour  
3           la chasse, ça a tout le temps fait partie de moi,  
4           puis... c'est ça.

5    Q.    Est-ce que vous avez, comme monsieur Perron, fait  
6           une excursion professionnelle dans l'ouest  
7           canadien...

8    R.    Non. Non.

9    Q.    ... ou aller...?

10   R.    Moi, j'ai tout le temps resté ici.

11   Q.    Vous avez toujours resté ici?

12   R.    Oui. Oui.

13   Q.    O.K. Vous étiez des amis d'enfance?

14   R.    Oui.

15   Q.    Vous et Marc plus, puis...

16   R.    Oui, plus jeune, parce que Marc, il restait  
17           vraiment à côté de chez moi, puis nos parents  
18           étaient des amis, ça fait qu'on...

19   Q.    O.K.

20   R.    ... a commencé à se connaître, mettons, dès l'âge  
21           de deux (2), trois (3) ans, puis ça a grandi comme  
22           ça. Jean-François Perron, lui, il était plus à  
23           Chicoutimi Nord, ça fait que c'est plus quand on  
24           a commencé l'école, vers sept (7), huit (8) ans,  
25           neuf (9) ans, dans ce coin-là qu'on a commencé

1 à...

2 Q. O.K. Et les territoires où votre grand-père et  
3 votre père vous apprennent les rudiments de la  
4 chasse, de la pêche...

5 R. Oui.

6 Q. ... est-ce que c'est autour de Saint-Fulgence?  
7 C'est au...

8 R. Bien, mon grand-père, oui, parce que lui, il avait  
9 des terres à bois sur le long de la Rivière Valin.  
10 Ça fait que lui, ses terres étaient là, ça fait  
11 que c'est là que j'allais à la pêche avec mon  
12 grand-père, mais tandis que mon père, lui, il n'a  
13 jamais eu de terrain, ça a tout le temps été des  
14 camps qui se faisaient un peu partout, qu'on  
15 allait...

16 Q. Comme des abris... des abris sommaires?

17 R. Oui, exactement.

18 Q. O.K. Est-ce qu'il est arrivé à votre père de  
19 mettre un bail un de ses abris ou demander un  
20 permis?

21 R. Non.

22 Q. Non?

23 R. Non. Il a déjà essayé, mais il n'a jamais été  
24 capable avoir de permis, ça fait qu'il a tout le  
25 temps eu des camps «squatter».

1 Q. O.K. Pourquoi vous avez choisi, avec monsieur  
2 Perron et avec Bouchard, le secteur du Canton de  
3 Chastelain?

4 R. Parce que c'est un endroit qui est assez proche de  
5 la maison, c'est à trente-cinq (35) minutes, puis  
6 c'est un coin paradis, qu'il n'y avait personne  
7 dans les alentours.

8 Q. Il n'y avait pas un monsieur...?

9 R. Claude Desmeules?

10 Q. O.K.

11 R. Lui, il est à peut-être, je te dirais, trois (3),  
12 quatre (4) kilomètres de nous, là, ça fait que  
13 c'est quand même une bonne distance, puis lui,  
14 Claude, bien lui, c'est justement lui que mon père  
15 va à la chasse avec depuis trente-cinq (35) ans.

16 Q. C'est lui qui a fait le lien avec la famille?

17 R. Oui, c'est ça. C'est ça.

18 Q. O.K.

19 R. Ça fait que lui, je le connais depuis que je suis  
20 au monde.

21 Q. Puis lui, il a un permis? Il est à...?

22 R. Oui. Là, lui, bien là, c'est à cause que lui puis  
23 mon père, ils ont tout le temps eu des camps, tu  
24 sais, un peu partout, puis ils les faisaient  
25 brûler, le Ministère les mettait en feu. Donc là,



1            au    bout    du    troisième,    Claude    a    décidé  
2            d'abandonner, il a baissé les bras, puis il s'est  
3            trouvé une place avec un permis. Ça fait que là,  
4            là, présentement mon père, il va à la chasse avec  
5            Claude dans ce coin-là. Puis moi, j'aime bien la  
6            motoneige, je me promenais dans le coin au chalet  
7            à Claude, puis j'ai arrivé sur cet endroit-là, qui  
8            est une place dans un creux de montagne  
9            magnifique, ça fait que j'ai amené Jean-François  
10           puis Marc avec moi, puis on a décidé de se  
11           construire là.

12    Q.    Jean-François nous disait hier que : «En le  
13           construisant, on était quand même conscient qu'on  
14           prenait...

15    R.    Un risque, oui.

16    Q.    ... qu'on prenait un risque concernant la légalité  
17           de la chose»?

18    R.    Oui.

19    Q.    Pourquoi vous l'avez fait?

20    R.    Parce que si on ne l'aurait pas fait, on n'en  
21           aurait jamais eu.

22    Q.    Et maintenant, moi, je vous ramène à cette amitié  
23           d'enfance, tout d'abord avec Marc, ensuite avec  
24           monsieur Jean-François...

25    R.    Oui.

- 1 Q. ... Perron. Dans vos discussions, il était  
2 question à un moment donné d'identité métisse?
- 3 R. Hum hum.
- 4 Q. Est-ce qu'il était question d'identité métisse  
5 dans vos discussions? Enfants, adolescents, est-ce  
6 que vous utilisiez le terme métis?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. Vous l'utilisiez?
- 9 R. Oui. Étant plus jeune, moi puis Marc... bien moi  
10 surtout, quand on s'amusait, on s'amusait à ça, on  
11 disait qu'on était des Indiens, des Métis, ça fait  
12 qu'on allait se construire un camp qui nous  
13 représentait. Ça fait que quand on allait dans le  
14 bois, on se faisait tout le temps... bien, plus  
15 jeune, là, je parle, là...
- 16 Q. Oui.
- 17 R. ... parce que ça, c'était tout le temps des... on  
18 disait qu'on allait se faire un camp en tente  
19 d'indien. Mais ça, ça a tout le temps été quand on  
20 était jeune. Mais plus tard, au moment où est-ce  
21 que moi, Jean-François puis Marc, on a bâti le  
22 camp, je savais que j'étais Métis, mais on n'a pas  
23 dit qu'on faisait le camp en conséquence qu'on  
24 était Métis. On a pris notre droit, pour aller à  
25 la chasse puis à la pêche, de se construire là,

1           mais ce n'était pas en considération d'être Métis  
2           parce qu'à ce moment-là, on n'était pas trop au  
3           courant de ça, là, de la communauté, puis le droit  
4           qu'on pouvait avoir. Ça fait qu'on l'a pris  
5           pareil, on a décidé de le prendre pareil, puis  
6           quand on a su qu'il y avait une association qui se  
7           formait, on a adhéré...

8    Q.    O.K.

9    R.    ... pour pousser nos droits, puis s'unir ensemble.

10   Q.    O.K. Et je vous ai parlé du sujet de l'identité  
11           métisse, vous, vos amis dans votre enfance, est-ce  
12           qu'il était question de cela dans les réunions de  
13           famille?

14   R.    Dans les réunions de famille, non, on n'en a  
15           jamais parlé dans les réunions de famille.

16   Q.    Non. Est-ce que Marcel ou... Marcel Piché ou Lise  
17           Boudreau, votre mère, vous en ont... à part...  
18           parce qu'il y a quelqu'un qui vous a mentionné que  
19           Blanche Blackburn...

20   R.    Oui.

21   Q.    ... était Métisse?

22   R.    Oui. Ça, c'est mon père puis ma mère qui m'en ont  
23           parlé plus jeune.

24   Q.    O.K. Est-ce que ça a changé quelque chose à votre  
25           vie d'apprendre ça?

- 1 R. Que j'étais Métis? Bien, ça a confirmé pourquoi  
2 j'avais... j'aimais tant le bois, puis... c'est ce  
3 que ça a changé dans ma vie, là, ça m'a donné une  
4 identité, puis ça m'a montré que ça n'arrivait pas  
5 de n'importe où, aimer le bois comme ça, j'avais  
6 de la descendance, puis ça partait de ma famille,  
7 on aime ça. C'est ce que ça m'a apporté.
- 8 Q. Est-ce que ça vous a donné, à l'époque... --  
9 j'imagine que vous étiez enfant quand vous l'avez  
10 appris?...
- 11 R. Oui.
- 12 Q. ... -- est-ce que ça vous a donné à l'époque une  
13 identité, comme vous dites, nouvelle ou...?
- 14 R. Nouvelle, non. Non, ça... bien, je l'ai su très  
15 jeune, ça fait que ce n'est pas de quoi qui m'a  
16 brusqué, parce qu'en... -- comment je pourrais  
17 bien dire ça? -- en l'ayant su jeune, ça a comme  
18 fait partie de moi, puis ça n'a jamais rien changé  
19 dans ma vie, là, j'ai tout le temps su que j'étais  
20 Métis, puis ça n'a pas fait de changement  
21 dramatique parce que je ne l'ai pas su, mettons,  
22 à quatorze (14) ans, quinze (15) ans, ça n'a pas  
23 fait un genre de changement d'identité. Moi, j'ai  
24 parti dans cette branche-là, puis ça a tout le  
25 temps fait partie de moi, là.

- 1 Q. «J'ai toujours su que j'étais Métis», ça veut  
2 dire : «J'ai toujours su que j'étais descendant de  
3 Blanche Blackburn»?
- 4 R. Oui, exactement, des Indiens. J'avais une branche  
5 lignée indienne, métisse.
- 6 Q. O.K. Votre père a pu vous raconter que les Métis  
7 étaient traités d'une façon... d'une mauvaise  
8 façon?
- 9 R. Non, il ne m'a jamais parlé négatif de Métis, il  
10 ne m'a jamais dit, mettons, tout ce qu'ils ont pu  
11 subir, ça, je n'ai rien entendu là-dessus.
- 12 Q. Et du côté de votre mère?
- 13 R. Oui?
- 14 Q. Est-ce qu'elle vous en a parlé?
- 15 R. Non plus.
- 16 Q. Ni l'un, ni l'autre?
- 17 R. Non.
- 18 Q. O.K. Et Lucien Piché, c'est le grand-père que vous  
19 avez connu?
- 20 R. Oui.
- 21 Q. Est-ce qu'il se disait lui-même Métis?
- 22 R. Non. À vrai dire, mon grand-père, ce n'est pas  
23 quelqu'un qui parle beaucoup, j'ai... mon  
24 grand-père, les seules places que j'ai pu me  
25 rapprocher de lui, c'est en allant à la pêche puis

1 en allant à des rodéos. Parce que lui, c'est un  
2 amateur de rodéo, taureaux sauvages, puis ces  
3 affaires-là, ça, c'est les seuls moments que je  
4 passais avec mon grand-père, c'est à ces deux (2)  
5 moments-là, puis dire que se confier, je... non,  
6 mon grand-père, c'était quelqu'un de très  
7 renfermé, puis il ne parlait pas vraiment de ça.  
8 C'est plus avec mon père que j'ai parlé de ça.

9 Q. Vous, dans votre vie à Saint-Fulgence, à  
10 Saint-Honoré, est-ce que vous avez, à un  
11 quelconque moment, remarqué qu'il y avait une  
12 différence entre les Métis et les gens qui ne sont  
13 pas Métis?

14 R. ...

15 Q. Je vais vous donner des indices. Par exemple,  
16 est-ce que les gens métis s'habillaient de façon  
17 différente que les autres?

18 R. Moi, je n'ai pas remarqué ça, non. Je ne peux  
19 pas... non.

20 Q. Ou, par exemple, les gens métis avaient tendance  
21 à habiter dans le village, dans un secteur en  
22 particulier?

23 R. Non, c'était pas mal mixte.

24 Q. O.K. Et si vous dites : «C'était pas mal mixte»,  
25 ça veut dire que ce qui est mixte, c'est qu'on

- 1 mélange deux (2) choses différentes, n'est-ce pas?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. Où est-ce que vous voyez cette différence?
- 4 R. Où est-ce que je vois la différence? Bien, c'est
- 5 sûr que plus jeune, on s'en parlait, qui était
- 6 Métis, qui n'était pas Métis, mais ce n'était pas
- 7 le sujet de conversation principal, mais on savait
- 8 quand même un peu qui l'était, qui ne l'était pas.
- 9 Q. De quelle façon?
- 10 R. Bien, en se parlant, parce qu'en étant plus jeune,
- 11 on savait qui qui avait de la descendance, on
- 12 posait des questions, puis on était curieux, ça
- 13 fait qu'on a toujours su pareil qui l'était, qui
- 14 ne l'était pas, mais ça n'a jamais fait de...
- 15 Q. Alors...
- 16 R. ... différence en...
- 17 Q. ... celui qui l'était, c'était celui qui avait une
- 18 ascendance?
- 19 R. Oui, c'est ça, une descendance indienne.
- 20 Q. O.K. Et est-ce que vos parents fréquentaient
- 21 l'église?
- 22 R. Hum hum.
- 23 Q. Et vous?
- 24 R. Oui. C'est sûr que ça n'a pas été fort dans ma
- 25 jeunesse. Peut-être plus jeune, j'ai des souvenirs

1 que j'allais à l'église, peut-être pas tous les  
2 dimanches, mais j'y allais de temps en temps. La  
3 messe de minuit (0 h), ça, on y allait à toutes  
4 les années. Mais l'église, non, je n'ai pas de  
5 gros souvenir d'église; je sais qu'on y allait,  
6 j'ai des souvenirs, mais c'est loin.

7 Q. Votre père, à part son appartenance au syndicat,  
8 est-ce qu'il était membre d'une quelconque autre  
9 organisation?

10 R. Mmmm...

11 Q. Les Chevaliers de Colomb?

12 R. Oui.

13 Q. Ah oui? Les... je ne sais pas, un groupe de  
14 bénévoles?

15 R. Non.

16 Q. Il était Chevalier de Colomb?

17 R. Oui.

18 Q. Est-ce qu'il vous a amené?

19 R. Non.

20 Q. Non. Vous, vous ne l'êtes pas?

21 R. Non.

22 Q. Avez-vous été membre de quelque chose autre que la  
23 communauté métisse?

24 R. Non. Jamais.

25 Q. Non. Et madame Lise Boudreau, votre mère, est-ce



- 1 qu'elle était membre d'une association...
- 2 R. Non.
- 3 Q. ... d'un cercle?
- 4 R. Non.
- 5 Q. Non. O.K. Comment vous savez que Marcel Piché
- 6 était membre des Chevaliers de Colomb?
- 7 R. Parce qu'il m'en a déjà parlé.
- 8 Q. Qu'est-ce qu'il disait de ses activités?
- 9 R. Qu'il ne pouvait rien dire!
- 10 Q. O.K.! Et qu'est-ce que vous avez pu observer de
- 11 ses activités?
- 12 R. Je n'ai rien pu observer.
- 13 Q. C'était vraiment très secret?
- 14 R. Oui. S'il y a du monde des Chevaliers qui
- 15 venaient, ils descendaient au sous-sol, puis
- 16 c'était défendu de descendre une marche.
- 17 Q. Ah oui! Et vous, répétez-moi le travail que vous
- 18 exercez maintenant?
- 19 R. Là, je travaille aux Celliers de la Vieille Garde,
- 20 c'est une entreprise qu'on a fondée, moi et
- 21 Jean-François, et un autre associé. Moi, je suis
- 22 frigoriste, je travaille en réfrigération...
- 23 Q. Hum hum.
- 24 R. ... c'est un cours que j'ai suivi à l'école puis
- 25 que j'applique maintenant; en plus de diriger

- 1 l'entreprise, je fais de la réfrigération.
- 2 Q. Alors, parlez-moi de votre éducation. Vous avez
- 3 complété le primaire à Saint-Fulgence ou à
- 4 Saint-Honoré?
- 5 R. À Chicoutimi Nord.
- 6 Q. À Chicoutimi Nord?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. Le primaire?
- 9 R. Oui.
- 10 Q. O.K. Et ensuite, le secondaire?
- 11 R. Le secondaire, à Chicoutimi Nord aussi,
- 12 Charles-Gravel, Polyvalente Charles-Gravel au
- 13 secondaire, à Chicoutimi Nord aussi.
- 14 Q. O.K.
- 15 R. Ensuite de ça, j'ai fait un DEP en réfrigération,
- 16 diplôme d'études professionnelles en
- 17 réfrigération. Puis ensuite, j'ai un DEP aussi
- 18 soudeur monteur.
- 19 Q. Avez-vous vos cartes de la construction?
- 20 R. Je les avais, mais vu que je n'ai pas assez fait
- 21 d'heures, j'ai perdu mes cartes.
- 22 Q. O.K. Avec votre formation en réfrigération...
- 23 R. Oui.
- 24 Q. ... vous l'appliquez maintenant dans une
- 25 entreprise où vous êtes actionnaire?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. O.K. Vous n'êtes pas nombreux?
- 3 R. ...
- 4 Q. Vous n'êtes pas nombreux?
- 5 R. Nombreux, à travailler pour l'entreprise?
- 6 Q. Oui.
- 7 R. On est maintenant dix (10), dix (10) employés.
- 8 Q. Vous êtes dix (10). Et je sais déjà qu'il y a deux  
9 (2) qui se disent Métis?
- 10 R. Oui.
- 11 Q. Est-ce qu'il y en a d'autres?
- 12 R. Probablement, sauf que je n'ai jamais posé la  
13 question aux autres.
- 14 Q. Qu'est-ce qui vous fait dire «probablement»?
- 15 R. Bien, parce que c'est tout du monde qui aime le  
16 bois, c'est tout du monde qui aime monter avec  
17 nous autres au chalet, c'est tout du monde qui  
18 aime la pêche, la chasse.
- 19 Q. C'est une condition d'embauche?
- 20 R. Ça fait bien.
- 21 Q. Ça fait bien la...
- 22 R. Ça fait bien, parce que les rencontres d'employés  
23 puis de compagnie, on peut faire ça au chalet, ça  
24 fait que ça nous donne une occasion d'aller à la  
25 pêche, puis de parler de compagnie.

- 1 Q. Au chalet en litige?
- 2 R. Pardon?
- 3 Q. Au chalet qui est en litige?
- 4 R. Oui, exactement.
- 5 Q. Ah bon. Vous me disiez «probablement, c'est parce
- 6 qu'ils aiment ces activités-là», mais se
- 7 pourrait-il qu'ils soient non Métis et qu'ils
- 8 aiment...
- 9 R. Oui.
- 10 Q. ... ces activités-là?
- 11 R. Ça se pourrait pour eux.
- 12 Q. Ça se pourrait? O.K. Pouvez-vous prendre un crayon
- 13 couleur et marquer l'emplacement du chalet?
- 14 R. L'emplacement du chalet?
- 15 Q. Oui. Lac François.
- 16 R. Ce serait là. J'aurais dû le mettre en une autre
- 17 couleur, hein?
- 18 **Me DANIEL CÔTÉ**
- 19 procureur de l'intimé :
- 20 Peut-être un peu plus gros.
- 21 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**
- 22 procureur du requérant :
- 23 Oui.
- 24 R. Oui, mais c'est un petit chalet!
- 25 Q. Faites un X.

1 R. Un X.

2 Q. Grand de un centimètre au moins. O.K. Alors, le  
3 témoin, il utilise la couleur bleue.

4 R. Oui.

5 Q. Et...

6 **Me DANIEL CÔTÉ**

7 procureur de l'intimé :

8 Comme c'est dans le même dossier que Jean-François  
9 Perron...

10 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**

11 procureur du requérant :

12 Oui.

13 **Me DANIEL CÔTÉ**

14 procureur de l'intimé :

15 ... ce sera la carte PG-2 ou...?

16 **Me STÉPHANIE LISA ROBERTS**

17 procureure du requérant :

18 Non, on va prendre des cartes distinctes.

19 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**

20 procureur du requérant :

21 Une numérotation par individu.

22 **Me DANIEL CÔTÉ**

23 procureur de l'intimé :

24 Ah, O.K.

25

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

**Me STÉPHANIE LISA ROBERTS**

procureure du requérant :

Parce qu'on va la joindre à l'interrogatoire individuel de chacun, donc...

**Me DANIEL CÔTÉ**

procureur de l'intimé :

O.K.

**Me STÉPHANIE LISA ROBERTS**

procureure du requérant :

... j'ai fait faire des copies.

**Me DANIEL CÔTÉ**

procureur de l'intimé :

O.K.

**Me STÉPHANIE LISA ROBERTS**

procureure du requérant :

C'est PG-1 partout.

**Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**

procureur du requérant :

Ça va? On est tous sur la même longueur d'onde?

- - - - -

**PIÈCE PG-1 PRODUITE**

- - - - -

Alors, avec la même couleur, montrez-moi comment, sur la carte... même si on ne peut pas tout retracer, sur la carte, comment vous vous rendez

- 1            au chalet.
- 2    R.    Par où est-ce qu'on passe pour se rendre?
- 3    Q.    Oui.
- 4    R.    Attends un peu, je vais partir à l'envers. Oui,
- 5            là, ça arrête là. Nous autres, on part comme ça...
- 6            -- je le dessine au complet en bleu?
- 7    Q.    Oui. Et ce chemin qui sort de la carte, il va
- 8            amener finalement où? C'est où le point...
- 9    R.    Ici?
- 10   Q.    ... le point de départ?
- 11   R.    Le point de départ, ça se trouve à être dans le
- 12            chemin du Valinouët.
- 13   Q.    O.K. Mais vous partez de quel village ou de quelle
- 14            ville?
- 15   R.    De Falardeau.
- 16   Q.    De Saint-Honoré? De Saint...
- 17   R.    Oui, Saint-Honoré, on monte à Falardeau, puis
- 18            on...
- 19   Q.    Parfait. Et vous, vous l'avez bâti en quelle
- 20            année, ce chalet?
- 21   R.    Quelle année? Ça doit être deux mille deux (2002),
- 22            deux mille trois (2003), je crois.
- 23   Q.    O.K. Et en deux mille six (2006), commencent pour
- 24            la première fois les problèmes avec le Ministère?
- 25   R.    Oui, exactement.

- 1 Q. Ou deux mille cinq (2005)?
- 2 R. ... Oui, dans ce coin-là. Je ne peux pas dire la  
3 date exacte, mais la première lettre qu'on a eue,  
4 oui, c'est au mois de mars. C'était-tu deux mille  
5 cinq (2005) ou deux mille...?
- 6 Q. Attendez un instant.
- 7 R. Mars, avril, je crois, là.
- 8 Q. Ça se peut-tu que c'est soit en deux mille cinq  
9 (2005)? Parce que vous êtes membre, vous  
10 personnellement, Dany Piché, depuis juillet deux  
11 mille cinq (2005) de la communauté métisse.
- 12 R. O.K.
- 13 Q. Est-ce que le «membership» arrive avant ou après?
- 14 R. ...
- 15 Q. Juillet deux mille cinq (2005), l'été deux mille  
16 cinq (2005)?
- 17 R. Je crois qu'on a adhéré après.
- 18 Q. O.K. Vous avez pris la carte après?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. Selon notre procédure, c'est seulement... ah, oui  
21 oui oui : «Le quatorze (14) avril deux mille cinq  
22 (2005)...
- 23 R. C'est ça.
- 24 Q. ... le Ministre a constaté la présence sur  
25 l'emplacement d'un chalet de bois».



- 1 R. Exactement. C'était dans le coin de la pêche, là.
- 2 Q. Avril deux mille cinq (2005)...
- 3 R. Oui.
- 4 Q. ... les fonctionnaires arrivent et, en juillet
- 5 deux mille cinq (2005), vous devenez membre de la
- 6 communauté métisse, et Marc va devenir membre en
- 7 décembre. Et on a appris que... non, on ne l'a pas
- 8 appris, on ne sait pas quand est-ce que monsieur
- 9 Perron est devenu membre, on a...
- 10 R. C'est suite à Marc, là, c'est moi qui l'ai pris,
- 11 parce que Marc, Jean-François est venu après, la
- 12 date, je ne peux pas vous dire.
- 13 Q. O.K. Est-ce que ce qui a déclenché le contact avec
- 14 la communauté métisse, c'est la visite des
- 15 fonctionnaires?
- 16 R. Oui, parce que si on voulait défendre nos droits,
- 17 il fallait être un groupe et non un individu.
- 18 Q. O.K. Comment est-ce que vous avez appris
- 19 l'existence de la communauté métisse?
- 20 R. C'était bouche à oreille, Internet commençait à en
- 21 parler, on voyait un peu média, puis Claude...
- 22 Claude nous en parlait aussi, lui qui est un petit
- 23 peu plus haut, au Lac Trompe ici, là.
- 24 Q. Desmeules?
- 25 R. Claude Desmeules, exactement.

- 1 Q. Et lui, il est à bail, là?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. O.K.
- 4 R. Lui, il est à bail, mais alentour, il y a d'autres  
5 petits camps aussi pour la chasse, qu'il a mis...  
6 placardé Métis aussi.
- 7 Q. O.K. Et qu'est-ce que ça représente pour vous  
8 maintenant d'être membre de la communauté métisse  
9 en termes pratiques? Par exemple, deux mille huit  
10 (2008), l'année qui s'est achevée récemment...
- 11 R. Oui.
- 12 Q. ... combien de fois vous avez assisté à des  
13 réunions?
- 14 R. L'année deux mille huit (2008), aucune.
- 15 Q. C'est l'entreprise qui prend trop de temps?
- 16 R. Exactement, c'est...
- 17 Q. Vous avez des jeunes enfants?
- 18 R. Oui, deux (2).
- 19 Q. Et... allez-y.
- 20 R. Non, c'est beau.
- 21 Q. Et deux mille huit (2008), ça n'a pas été  
22 possible, racontez-moi auparavant, si... depuis  
23 l'adhésion jusqu'à... deux mille huit (2008), on  
24 sait que ça n'a pas été possible, jusqu'à deux  
25 mille sept (2007) inclusivement, combien de fois

1 vous avez participé à des activités de la  
2 communauté métisse, de l'Association?

3 R. Deux (2) fois, c'était des rencontres à l'Hôtel  
4 Le Montagnais, qu'ils parlaient de tout ça un  
5 petit peu, mais je n'ai pas été à d'autres  
6 rencontres que ça.

7 Q. O.K. De quoi on parlait? Ne me dites pas qu'il  
8 fallait... qu'ils allaient au sous-sol et qu'on ne  
9 pouvait pas... qu'on ne peut pas en parler.

10 R. Bien, ils parlaient... ils parlaient...

11 Q. Ne me dites pas avec des détails, mais le thème,  
12 le thème de la discussion, le thème des  
13 présentations, ça a été quoi?

14 R. Bien, ils parlaient de monsieur Corneau, ce qui  
15 s'en venait pour ça.

16 Q. La cause Corneau?

17 R. Oui, exactement. Des informations là-dessus,  
18 comment ça allait, comment ça procédait, c'était  
19 quoi les dates, comment ça allait en Cour, puis un  
20 peu tout ça, là.

21 Q. O.K. Et c'est à ces occasions-là que vous avez vu  
22 pour la première fois Jean-René Tremblay ici  
23 présent, monsieur Tremblay?

24 R. Oui.

25 Q. O.K. Donc, si ça a été par Internet, si ça a été

- 1           bouche à oreille, est-ce que... en assistant à ces  
2           réunions de la communauté métisse, vous  
3           reconnaissiez des visages ou bien c'était une  
4           réunion où vous ne connaissiez personne, à part  
5           vos amis, à part vos amis qui sont...?
- 6   R.       Et Claude, et c'est sûr que j'en connaissais un...  
7           bien, un peu. Tu sais, il y a des visages qui ne  
8           m'étaient pas inconnus, mais dire que je  
9           connaissais... non, je ne connaissais pas tout le  
10          monde, ça, c'est sûr.
- 11   Q.       Pas tout le monde, mais est-ce que vous  
12          connaissiez quelqu'un de... étiez-vous lié  
13          d'amitié avec quelques-unes de ces personnes-là?  
14          À part monsieur Desmeules...
- 15   R.       Oui.
- 16   Q.       ... à part les deux (2) autres défenseurs dans  
17          votre dossier...
- 18   R.       Oui.
- 19   Q.       ... est-ce que vous connaissiez d'autres  
20          personnes?
- 21   R.       Bien, des amis, non.
- 22   Q.       O.K. Donc, c'est un peu une réunion de gens qui  
23          ont la même cause...
- 24   R.       Exact.
- 25   Q.       ... les mêmes objectifs...

1 R. Oui.

2 Q. ... et qui se rencontrent autour de cette  
3 objectif-là, c'est ça qui les a réunis?

4 R. Oui.

5 Q. Et comment vous qualifieriez cet objectif-là?  
6 Quel est le but?

7 R. C'est d'obtenir nos droits, d'avoir un emplacement  
8 pour aller pratiquer notre chasse et notre pêche.

9 Q. O.K. Est-ce que vous avez été membre d'un autre  
10 organisme défenseur des droits ancestraux  
11 auparavant?

12 R. Non.

13 Q. L'Alliance autochtone du Québec, pour vous, c'est  
14 comme les Chevaliers de Colomb...

15 R. Exactement.

16 Q. ... vous ne savez rien?

17 O.K. là, je vais faire une petite interruption...

18 R. Oui.

19 Q. ... s'il vous plaît.

20 - - - - -

21 **BRÈVE SUSPENSION**

22 - - - - -

23 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**

24 procureur du requérant :

25 Q. Je ne vous ai pas demandé si vos parents, eux, ils

1                   étaient membres de la communauté métisse du  
2                   Domaine-du-Roy?

3   R.           Mon père, oui.

4   Q.           O.K. Votre père, oui. Votre mère, non?

5   R.           Si elle fait... si elle a sa carte de membre, puis  
6                   si elle fait partie de la communauté en tant que  
7                   membre...

8   Q.           Oui.

9   R.           ... non.

10   Q.           Va-t-elle le devenir?

11   R.           Il faudrait lui poser la question.

12                   **Me STÉPHANIE LISA ROBERTS**

13                   procureure du requérant :

14   Q.           Puis votre père, est-ce qu'il a un camp...

15   R.           Non.

16   Q.           ... actuellement? Non?

17   R.           Non.

18   Q.           O.K.

19   R.           Il a des caches.

20   Q.           Des caches?

21   R.           Oui.

22   Q.           Est-ce qu'il a été affiché?

23   R.           Oui. Lui puis Claude Desmeules, son compagnon de  
24                   chasse...

25   Q.           Ah, O.K. Mais, c'est-à-dire, est-ce qu'ils ont...

1                    quand je parle d'affichés par le Ministère, est-ce  
2                    qu'ils ont eu un avis quelconque?

3                    R.                Non, pas encore.

4                    Q.                O.K. Mais il partage des caches avec monsieur  
5                    Desmeules?

6                    R.                Exactement.

7                    **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**

8                    procureur du requérant :

9                    Q.                Mais il a un chalet partagé avec monsieur  
10                    Desmeules qui est à bail?

11                    R.                Non.

12                    Q.                Ah non? Ah, je pensais...

13                    R.                Le chalet est à Claude Desmeules avec le bail, les  
14                    caches alentour, c'est mon père et Claude.

15                    Q.                Voilà. O.K. Alors, Claude et votre père sont  
16                    membres de la Communauté métisse aussi?

17                    R.                Oui.

18                    Q.                Dites-moi, vous avez entendu parler du certificat  
19                    bleu classe B de la Communauté métisse?

20                    R.                Oui.

21                    Q.                Est-ce que vous l'avez?

22                    R.                Présentement, non.

23                    Q.                Je veux dire, pas sur vous, mais vous l'avez déjà  
24                    reçu?

25                    R.                Non, pas encore.

1 Q. O.K. Et est-ce qu'il y a eu un problème pour  
2 fournir la généalogie seulement aujourd'hui?  
3 Est-ce qu'il y a une raison pour l'avoir fourni  
4 seulement aujourd'hui? C'était...

5 R. Oui, c'était raison monétaire.

6 Q. O.K.

7 R. Là, vu que je passais aujourd'hui, je n'ai pas eu  
8 le choix.

9 Q. O.K. De toute façon, ça a confirmé ce qu'on avait  
10 dit sur...

11 R. Exactement.

12 Q. ... ce qu'on vous avait dit dans l'enfance?  
13 D'accord. Alors, je vous remercie beaucoup.

14 R. Ça fait plaisir.

15 Q. On vous remercie beaucoup. Merci de vous être  
16 déplacé.

17 R. Ça me fait plaisir.

18 **Me STÉPHANIE LISA ROBERTS**

19 procureure du requérant :

20 Merci.

21 R. Ça fait plaisir.

22 - - - - -

23 **ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN**

24 **9 H 05 - FIN DE L'INTERROGATOIRE**

25 - - - - -



150-05-003502-087

DANY PICHÉ

Requérant

19 février 2009

Int.

- 41 -

1 Je, soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe  
2 officiel, certifie sous mon serment d'office que  
3 les pages ci-dessus sont et contiennent la  
4 transcription exacte et fidèle de la preuve et des  
5 témoignages en cette cause prise au moyen de la  
6 sténotypie, le tout conformément à la Loi.

7

8

9

10 MICHEL OLIVIER, s.o.

11 MO/ch (090219-DP-LISM)